

- Du 1<sup>er</sup> décembre au 8 décembre 2022, tous les personnels titulaires, stagiaires et contractuels du CHU sont appelés à élire leurs représentants au Comité social d'établissement (CSE).
- Le CSE est une nouvelle instance qui remplace dans tous les établissements de la fonction publique hospitalière les comités techniques d'établissement (CTE) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- Le CSE aura à donner son avis sur le fonctionnement et l'organisation des services, l'accessibilité des services et la qualité des services rendus, l'égalité professionnelle, la protection de la santé, l'hygiène et la sécurité des agents, les orientations stratégiques des politiques de ressources humaines, les lignes directrices de gestion (LDG) en matière de mutation, de mobilité, de promotion interne et d'avancement de grade des agents.
- Le CSE du CHU sera composé 15 membres titulaires et autant de suppléants élus. La durée de leur mandat est de 4 ans. Le CSE est structuré en un collège unique représentant l'ensemble des agents des catégories A, B et C.
- La **CFTC**, présente jusqu'ici à chaque élection du CTE du CHU, a déposé une liste de candidats pour l'élection du CSE du 1<sup>er</sup> au 8 décembre.

## Qu'est-ce que la CFTC ?

La **CFTC** est un **syndicat de construction sociale**, qui met au cœur de ses actions les personnes, en **cherchant à promouvoir**, par un dialogue social constructif et responsable, **des rapports sociaux humains et justes**.

- un syndicat **indépendant** au service de tous, syndiqués ou non,
  - o **soucieux du bien commun et respectueux de la dignité des personnes,**
  - o **attentif à tous** y compris aux plus faibles, aux invisibles, à ceux qu'on entend pas,
- un syndicat **artisan d'un dialogue social** réaliste, constructif mais vigilant,
  - o **qui écoute, prend en compte vos attentes et porte vos revendications,**
  - o **qui s'efforce toujours de proposer et négocier,**
  - o **mais qui sait aussi s'opposer et défendre chaque fois que nécessaire,**
- un syndicat pour qui **l'économie et la technique doivent être au service de l'humain** et non l'inverse
- un syndicat **attaché au service public hospitalier** et aux valeurs qu'il porte, et représenté au Conseil commun de la fonction publique.

- **Si vous vous retrouvez dans ces principes** qui guident notre action, **nous avons besoin de vous** pour l'encourager et la soutenir, mais d'abord **nous avons besoin de votre vote**.
- **C'est le nombre de votes obtenus qui donnera à la CFTC :**
  - ☛ **le temps syndical nécessaire à l'écoute et à l'accompagnement de tous les personnels non médicaux** qui la solliciteront.
  - ☛ **un siège au CSE pour porter une voix syndicale recherchant l'intérêt collectif des personnels** comme elle sut déjà le faire au CTE de 2014 à 2018.

## Quelques revendications CFTC pour les personnels du CHU (\*)

(\*) Vous retrouverez sur la profession de foi CFTC les revendications nationales notamment sur le pouvoir d'achat, la rémunération (point d'indice, heures supplémentaires, travail de nuit et le week-end, primes) ou bien la QVT.

- ⇒ **Donner à l'ensemble des services du CHU les moyens humains nécessaires à l'exercice de leurs missions et spécialement à la dispensation des soins adéquats aux patients, non seulement en remplaçant l'absentéisme, mais en adaptant les ratios aux charges réelles.**
- ⇒ **Améliorer les conditions de travail et obtenir une meilleure qualité de vie au travail**
  - pour une meilleure qualité de vie au travail concrète et réelle, partout et pour tous
  - pour mieux prendre soin et retrouver le sens de notre travail quel que soit nos métiers, nos fonctions et nos statuts
  - en agissant pour permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée,
  - par le remplacement systématique des arrêts longs et des congés maternité
  - par une meilleure prévention des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux...) en vue d'une diminution des accidents de travail et des maladies professionnelles, et des situations d'usure professionnelle
    - en agissant en amont des problèmes, y compris sur la pénibilité, sans attendre les alertes
    - en donnant les moyens humains et matériels nécessaires à une vraie politique de prévention sur le terrain et dans tous les services
    - en suscitant une dynamique de prévention en proximité et dans le management
- ⇒ **Améliorer la reconnaissance des personnels et de leur travail**
  - reconnaître l'utilité de toutes les professions des personnels hospitaliers
  - ne pas faire peser sur certaines professions la menace de leur externalisation
  - redonner du sens et du temps à l'équipe : redonner sa place et son rôle à l'encadrement de proximité et à chacun dans le collectif, en n'oubliant pas les agents de nuit,
  - associer les personnels aux projets qui les concernent et prendre en compte leur parole
  - reconnaître le travail des contractuels en raccourcissant le plus possible le délai de stagiairisation (et donc la précarisation qui s'ensuit via les CDD qui s'enchaînent)
  - mieux accompagner les projets de promotion ou d'évolution professionnelle (à tout âge)

*du 1<sup>er</sup> décembre au 8 décembre 2022,  
pour l'élection du CSE, je vote CFTC*